

# ■ Boîte à outils – Prévenir et agir face au cyberharcèlement

## 1. Comprendre

- Le cyberharcèlement = violences répétées via outils numériques (insultes, humiliations, rumeurs, photos, menaces).
- Particularités : **24h/24**, **viral**, parfois **anonyme**, avec des **traces durables**.

## 2. Prévenir dans l'école

- **Éduquer** : éducation aux médias, ateliers citoyens.
- **Encadrer** : charte d'usage numérique signée par tous.
- **Sensibiliser** : affiches, vidéos, journées thématiques.

## 3. Détecter

- Signes d'alerte : isolement, suppression de comptes sociaux, anxiété, baisse des résultats scolaires.

## 4. Agir en cas de cyberharcèlement

1. Écouter la victime, la rassurer.
2. Documenter (captures d'écran, faits précis).
3. Alerter la direction et collaborer avec parents & psychologues.
4. Supprimer/signalement des contenus.
5. Méthode de la préoccupation partagée (Pikas).
6. Ateliers collectifs pour impliquer la classe.

## 5. Ressources utiles

**Suisse** : [jeunesetmedias.ch](http://jeunesetmedias.ch) | Action Innocence.

**France** : 3020 (harcèlement scolaire), 3018 (cyberharcèlement), [nonaharcelement.education.gouv.fr](http://nonaharcelement.education.gouv.fr).

## 6. Message clé aux élèves

- Ne pas se taire.
- Ne pas répondre aux messages violents.
- Conserver les preuves.
- En parler à un adulte de confiance.

■ Le cyberharcèlement est une violence. Le prévenir et y mettre fin est une **responsabilité collective** : école, enseignants, élèves et familles ensemble.